



Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal
Administration générale
2450, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) Canada H3T 1B1

Téléphone 514-271-9198
Télécopieur 514-279-0700

Au Comité responsable de l'événement

« 40 ans de ténacité des femmes en Église »

Québec, le 29 octobre 2011

Chères amies, membres de *Femmes et Ministères*,

Nous désirons vous remercier et vous féliciter d'avoir pris l'initiative de rappeler à notre mémoire personnelle et collective un épisode notoire de la longue marche des femmes vers leur reconnaissance à part entière dans l'Église catholique romaine. C'est en effet au Synode romain d'octobre 1971 que le porte-parole de l'épiscopat canadien invita tous les évêques réunis à « mener une étude sur les ministères féminins dans l'Église ». Ce fut la première d'une série d'autres interventions du même épiscopat qui ont manifesté leur souci de critiquer divers aspects du sexisme dans l'Église.

Réjouissons-nous et saluons une prise de parole inédite et courageuse. Inédite car il s'agissait d'introduire un thème passé sous silence au concile Vatican II, même si des catholiques allemandes avaient tenté de le faire apparaître; courageuse puisqu'en brisant la norme du silence sur une tradition, on n'éviterait pas de soulever des résistances.

Un dialogue prophétique

Réjouissons-nous et saluons une prise de parole inaugurée par un franc dialogue entre nos consœurs de l'Ouest canadien et l'archevêque de Winnipeg, le cardinal Georges B. Flahiff. Leur interpellation s'est vite transposée à l'échelle du pays. En empruntant la voie du dialogue, les unes et les autres prenaient le risque de s'exposer au souffle de l'Esprit qui sait créer du neuf pour la vie du monde. Ce dialogue fut indispensable pour faire voir et admettre la contribution déjà immense des femmes à la vie, à la mission de l'Église; il permit d'en montrer l'enjeu de dignité et de justice. Convaincu que toute la communauté ecclésiale était concernée par cet enjeu, le cardinal Flahiff présenta le plaidoyer de la Conférence des Évêques Catholiques du Canada (CECC) en faveur d'une étude sur les ministères exercés par des femmes à travers le monde. Qui mieux que vous connaît la suite de cette histoire?

Un avenir pour les baptiséEs?

Imaginons une intervention semblable aujourd'hui, à la veille du 50^e anniversaire de l'ouverture de Vatican II. Quels en seraient les points saillants? Feraient-ils éclater la joie de tout le peuple de Dieu? En tout premier lieu, admettrait-on en clair qu'en raison de leur identité fondamentale de *baptisées*, les femmes sont désormais admissibles à l'ensemble de la vie et de la gouvernance de l'Église catholique?

En second lieu, comme le Synode de 1971 portait le double thème de la justice dans le monde et du ministère des prêtres, nous espérons qu'une prise de parole forte ferait entendre à nouveau les appels de l'Évangile sur les questions de justice sociale. Sur ce terrain, la tâche demeure colossale : dénoncer l'accroissement des écarts entre les plus riches et les plus pauvres, fustiger l'exploitation et l'appauvrissement qui résultent de manœuvres financières frauduleuses et d'une soif démesurée de profit; développer, entre autres, au sein des organisations ecclésiales des conditions de travail, de formation et de retraite équitables pour tous et toutes. Bref imaginer un autre monde possible pour que tous aient la vie, et l'aient en abondance (Jn 10, 10).

Chères membres de *Femmes et Ministères*, au cœur des réalisations remarquables à votre crédit, nous percevons toujours cette soif de justice qui faisait écrire à Marie (Lacoste) Gérin-Lajoie que «connaître ses droits est affaire de dignité». Votre projet doit miser sur de réelles complicités ici et ailleurs dans le monde. Mais nous savons également qu'il peut rencontrer des obstacles de taille qui peuvent ébranler l'espérance. Depuis 1994-1995, on n'a plus guère accès au dialogue. Une porte s'est refermée. Nous vivons avec vous l'épreuve du mur. Comme les femmes au matin de Pâques, nous nous demandons qui ouvrira une brèche dans ce mur? Comme elles nous voulons voir le Christ ressuscité accompagner une Église crédible dans ses pratiques et ses actions, pour que sa Parole demeure vivante et vivifiante.

Depuis la fondation du Réseau, en 1982, notre Institut a soutenu votre démarche de diverses façons; nous sommes fières d'avoir exprimé notre solidarité à travers la participation de nos membres et de nos communautés locales. Nous voulons aujourd'hui réaffirmer notre conviction que l'avenir de l'Église est indissociable de l'inclusion des femmes dans toutes les sphères d'activité. Sans leur apport dûment reconnu, l'Église se privera d'un potentiel de savoir, de compassion et de dynamisme missionnaire indispensable en ce temps d'évangélisation, un temps pour une Église qui aime le monde.

En terminant, nous souhaitons vivement que Femmes et Ministères, à travers ses projets et son site Internet, demeure la conscience des croyantes et des croyants qui adhèrent à l'enseignement de Paul aux Galates (3, 28) : « Il n'y a plus Juif et Grec, ni esclave et homme libre, ni masculin et féminin, car à vous tous vous êtes un seul en Christ Jésus ». Avec vous nous partageons cette perspective révolutionnaire dont un théologien reconnu écrivait récemment que Paul en a tiré « le seul principe fondateur du christianisme, l'exclusion de tout exclusivisme»¹.

Recevez l'assurance de notre profonde estime et de notre solidarité dans le Christ.

Lorette Lauglais sbc

Lorette Langlais, sbc, supérieure générale
et les membres du Comité Vigie de l'Institut : Esther Champagne, Gisèle Turcot et Rachel Vinet,
sbc
Montréal, le 24 octobre 2011
Joseph MOINGT, S.J., Les femmes et l'avenir de l'Église, *Études*, Janvier 2011, no 414.

